



# COMMUNE DE FAVERGES-SEYTHENEX

(Haute-Savoie)

## PROCES-VERBAL DE CARENCE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mardi 27 novembre, à 20 heures, le Conseil Municipal de FAVERGES-SEYTHENEX, dûment convoqué le mercredi 21 novembre, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame Sylviane REY, Première adjointe au Maire, Présidente de séance en remplacement du maire empêché.

**PRESENTS** : Madame Sylviane REY, Première adjointe au Maire, Présidente de séance, Paul CARRIER, *maire délégué de Faverges*, Jacky GUENAN, *maire délégué de Seythenex*, Christian BAILLY, Nelly THELIER, Alfred GOLLIET-MERCIER, Jean-Louis MERLE, Françoise KLEMENCIC, Michel GUILLOUX, Danièle DERAÏL, Laurent RIQUIER, *Adjoints au Maire*, Roland BLAMPEY, Jeannine PEGAZ, William ZOLLINGER, Alain CHAPPELLUS, Jean-Michel LAFAY, Violaine ROUX, André GRUFFAZ, *conseillers municipaux*,

Anne-Marie BERNARD, Khaled ADJERIME, Eric GERDIL, Jean-François FREALLE, Yves CHAPPAZ, Janie TREMBLAY, Martine BRASSOUD, *conseillers municipaux*, **ont quittés la salle avant l'ouverture de la séance.**

**ABSENTS REPRESENTES** : Marcel CATTANEO pouvoir à Sylviane REY, Marie-Pierre JAUSSAUD pouvoir à Françoise KLEMENCIC, Sonia GIFFORD pouvoir à Christian BAILLY, Jean-Philippe MARTINET pouvoir à Nelly THELIER, Isabelle THOUNY-SONNET pouvoir à Paul CARRIER, Gilles LAFFAIRE pouvoir à Jacky GUENAN, Louise BAKER pouvoir à Danièle DERAÏL, Sarah DI-GLERIA pouvoir à Anne-Marie BERNARD, Patrick DUC pouvoir à Jean-François FREALLE, Valérie AMADIO pouvoir à Khaled ADJERIME, Emmanuelle PERRET pouvoir à Eric GERDIL et Claude GAILLARD pouvoir à Jeannie TREMBLAY.

**ABSENTS** : Michèle BOSA, Sébastien JUND, Sylvain PUGET.

Conseillers en exercice : 40  
Conseillers présents au jour de la séance : 18  
Conseillers représentés : 12  
Conseillers absents ou absents excusés : 3  
Ont quitté la salle avant l'ouverture de la séance : 7  
Secrétaire de séance : /

***Vu l'absence de quorum constaté, la séance du conseil municipal du 27 novembre 2018 n'a pu se tenir.***

***En vertu de l'article L.2121-17 du CGCT, une convocation sera faite pour une nouvelle séance du conseil municipal sans condition de quorum.***

Sylviane REY,  
Première adjointe au Maire,  
Présidente de séance en remplacement du maire empêché

